



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/11/2020

### **PUBLICATION DU RAPPORT DE L'IGAC CONSACRÉ À L'AUDIO À LA DEMANDE**

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, a pris connaissance du rapport de Nicole Phoyu-Yedid, Inspectrice générale des affaires culturelles et de François Hurard, Inspecteur général des affaires culturelles, intitulé « L'écosystème de l'audio à la demande (podcasts) : enjeux de souveraineté, de régulation et de soutien à la création audionumérique ».

En quelques années, l'offre de contenus audio en ligne a connu une très forte croissance, alimentée par la hausse de la consommation à la demande des programmes de radio et par l'émergence de nouveaux acteurs proposant des contenus originaux. Les innovations technologiques qui ont permis l'évolution des modes d'accès à l'audio ont également contribué à renouveler le format des contenus et à transformer les habitudes d'écoute des Français.

Le rapport publié par l'IGAC livre pour la première fois une analyse approfondie du modèle économique de la création audionumérique. L'écosystème qui s'est mis en place autour de l'audio à la demande a permis l'éclosion d'une offre de contenus d'une grande richesse, adaptée aux attentes d'un public rajeuni, mais présente une structuration inachevée. La situation du secteur reste caractérisée par des rapports parfois déséquilibrés entre auteurs, producteurs et distributeurs et par un modèle de financement encore fragile.

Dans leur rapport, les auteurs formulent un ensemble de propositions visant à favoriser la consolidation de la filière française du podcast. Alors que la création audionumérique échappe, pour l'heure, aux mécanismes publics de régulation et de soutien à la création applicables au reste du secteur audiovisuel, ils envisagent la mise en place de nouveaux dispositifs afin d'encourager la diversité de l'offre et d'assurer un plus juste partage de la valeur.

Attentive au développement de cette filière culturelle d'avenir et au rayonnement des acteurs français au niveau national et international, la ministre de la Culture étudiera de près les propositions du rapport de Nicole Phoyu-Yedid et de François Hurard, en concertation avec les professionnels du secteur.

**Ministère de la Culture  
Délégation à l'information  
et à la communication**

Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)